



Juin 2012

Le Mot du Maire

SOMMAIRE :

-Le Mot du Maire
P.1

-Résumé des Conseils Municipaux
P.2

-Comptes administratifs 2011 et Budgets 2012
P.4

-Terrain multisports
P.6

-Barrage du Tissage
P.6

-Eau potable Praly
P.7

-Maison des Associations
P. 7

-Sou des Ecoles
P.8

-PNR
P. 8

-Rocheberg
P.9

-RAID UNSS
P. 9

-Dates à retenir
P.10

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les trois derniers mois écoulés auront été riches en faits marquants. Au plan national, les Français ont choisi un nouveau Président de la République ainsi qu'une nouvelle Assemblée Nationale. La démocratie a pleinement joué son rôle.

Au plan local, la fermeture de l'entreprise Inofils nous a beaucoup touchés car c'est la disparition d'une quinzaine d'emplois et la dernière entreprise textile sur le secteur. Malgré plusieurs contacts avec d'éventuels repreneurs, le sauvetage n'a pu aboutir. Aujourd'hui, les entreprises textiles disparaissent les unes après les autres. Quel gâchis en termes de savoir faire et d'emplois !

La commune a voté son budget et une nouvelle fois, il n'y a pas eu d'augmentation du taux d'imposition. On peut souligner que nos taux communaux sont au-dessous de la moyenne de la strate de notre commune. Ceci nous a été confirmé par le Percepteur lors de sa présentation de l'analyse de la situation communale.

Pourtant, vous le savez, d'importants investissements ont été réalisés ces dernières années et vont se poursuivre dans les mois à venir. Je pense à l'aménagement du terrain multisports de la gare avec une nouvelle répartition des terrains de boules, au maillage et au renforcement du réseau AEP (eau potable) au quartier de La Coste, à la maison des associations située en lieu et place de l'école de musique, à la réfection du barrage qui pourrait débiter en septembre après de longues et coûteuses études pour la passe à poissons.

Un projet de création de maison médicale est en cours dans les locaux de Rocheberg à côté des logements aménagés par Vivarais Habitat. Une première rencontre a eu lieu avec des représentants des professions médicales pour définir les besoins en termes de surfaces et d'aménagements. La liste des intéressés n'est pas close mais montre l'intérêt d'un tel projet. Affaire à suivre !

Avec l'équipe municipale, nous vous souhaitons de passer un agréable été.

Gilbert Valette

PROJETS EN COURS

ASSOCIATIONS:

Un certain nombre de demandes de la part d'associations ont amené le conseil à réfléchir à :

- ✓ l'aménagement de locaux pour les associations,
- ✓ la rédaction d'une convention pour l'utilisation des salles communales,
- ✓ les critères d'attribution des subventions aux associations.

AMENAGEMENT DE LOCAUX :

La question du devenir des locaux de l'école de musique qui seront libres en septembre 2012 a été abordée, de même que le problème soulevé par l'occupation de la salle du Tissage et de la salle de judo. 3 associations (BEED, l'Université Populaire, ASO Handball) demandent l'utilisation de ces locaux en vue d'y établir une salle de réunion commune ainsi qu'un bureau par association. Il semble qu'un projet d'ensemble soit nécessaire. En effet, les élus s'accordent pour dire que des travaux de rénovation sont indispensables.

Un devis estimatif de 60 000 € TTC a été établi pour le changement de fenêtres et autres opérations de rénovation. Une réunion avec l'ensemble des associations olliéroises est programmée afin d'évoquer le projet et de connaître leurs besoins réels.

CONVENTION D'UTILISATION DES SALLES COMMUNALES :

Un projet de convention de mise à disposition de la Salle Polyvalente qui prévoit une priorité aux syndicats et aux associations des Ollières a été présenté au conseil. Les commissions municipales concernées vont réfléchir à un document pour toutes les salles communales.

Les débats ont aussi porté sur les tarifs de location qui sont actuellement les mêmes pour les associations de la commune et les autres alors que l'on reçoit de plus en plus de demandes émanant d'associations extérieures. Ce point sera donc rediscuté, après travail de la commission.

SUBVENTIONS :

Suite à deux demandes de subventions émanant d'associations en vue de l'organisation de manifestations locales, le besoin d'établir des critères d'attribution se fait sentir.

PROJET AMENAGEMENT D'UNE AIRE MULTIJEU A LA GARE :

Trois sociétés étaient en concurrence pour réaliser l'opération en question. La société A D P a été retenue : montant de l'investissement 58 151€ HT (début des travaux mi-mai par Colas, ADP, C CLOT).

Le conseil décide de mettre la priorité en 2012 sur l'aire multijeu et ses abords. Le Conseil Général a précisé par courrier qu'un financement départemental n'était pas envisageable. Une autre question se pose par ailleurs quant à la gestion de la fréquentation nocturne du site.

PROJET PARKING LE BAS PRANLES :

Un nouveau projet est en cours d'étude. Il s'agit d'utiliser une partie du parking de l'auberge de la soie, de créer une entrée sur le haut. Le bas du parking resterait à l'auberge. Ce projet permet de gagner 25 places. (Stationnement utilisable dès maintenant).

PROJET EAU LA COSTE :

Des travaux sur le réseau d'eau potable, estimés à 120 000 € HT, seront réalisés au quartier La Coste. Une demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a été déposée. Une prolongation du dispositif pourrait être étudiée afin que trois maisons puissent bénéficier de cette amélioration. Monsieur le Maire rappelle que deux propriétaires du secteur ont des problèmes de raccordement au réseau d'assainissement. Des solutions individuelles sont à trouver.

PROJET J.M BLOT – EYRIEUX CAMPING :

Monsieur Jean-Michel BLOT, propriétaire d'« Eyrieux Camping », est aussi propriétaire du terrain entre la route et le camping, au-dessus de l'ex voie ferrée. Il envisage plusieurs projets : soit vendre pour lotissement de maisons individuelles, soit un projet à vocation touristique qui serait ouvert toute l'année répondant à une demande dans la vallée de l'Eyrieux. Cette création de village de vacances comporterait 17 petits chalets (location toute l'année).

Cette zone UA et UB devra être reclassée en zone NL1 (zone loisirs) ce qui implique une modification de l'actuel PLU. Une enquête publique doit en tous cas avoir lieu pour effectuer ce changement. La question environnementale et l'intégration paysagère des bâtiments est soulevée par des conseillers municipaux. Des problèmes de bruit peuvent se poser pour le voisinage. Le conseil pourra établir un règlement du PLU en insistant sur ces deux remarques et en demandant des garanties pour le futur, en établissant une charte stricte.

Le conseil municipal ne se prononce pas sur le projet pour l'instant; il demande plus de précisions. Une question reste posée: faut-il développer l'activité touristique et économique ou privilégier les maisons individuelles ?

DECISIONS ET REALISATIONS

SICTOM DU MOYEN EYRIEUX :

Monsieur Plumecocq présente le compte rendu de la dernière réunion traitant de l'enlèvement des ordures ménagères. Les personnes concernées par des modifications de jour de collecte seront informées par courrier.

Veyes : changement de jour pour que les poubelles soient collectées en descendant de la Chièze.

La Pimpie : le camion fera demi-tour sur la route de Teynac.

La Viallerie : le demi-tour du camion est gêné par des voitures mal stationnées.

La Combe : le container devrait être déplacé un peu plus bas afin que la collecte ne se fasse pas en plein virage.

Derrière l'église : pas de limitation du tonnage.

BATIMENT DE ROCHEBERG :

Le bâtiment de Rocheberg a été acheté par la commune pour la somme de 200 000 €. Un emprunt doit être contracté par la commune au Crédit Agricole (taux de 4.77% sur 15 ans). Les traites s'élèvent à 18 970 €. Vivarais Habitat a lancé les appels d'offres pour choisir les maîtrises d'œuvre. La société HLM recherche une solution pour le chauffage du projet. Il faudrait envisager de réaliser une voie de promenade en bordure de l'Eyrieux.

PROJET DE MISE EN CONFORMITÉ DU BARRAGE DU TISSAGE :

Le dossier élaboré par CAPSE France doit être validé par la Direction Départementale des Territoires. Le conseil municipal décide de confier à Mr CUCHE, architecte, la maîtrise d'œuvre du projet.

ASSOCIATION «EFFET FROU FROU»:

Un courrier de la mairie a été envoyé à l'association le 27 décembre dernier leur indiquant une augmentation du loyer des locaux communaux qu'elle occupe actuellement (ancien gîte d'étape) : mois d'été : 200 €, mois d'hiver : 250 € (dont 50 € de chauffage).

Les locaux sont sujets à des problèmes d'infiltration d'eau et des pannes récurrentes de chauffage. Il est envisagé de vitrer la porte d'entrée. La réparation du chauffage sera effectuée dans les meilleurs délais.

Une discussion s'engage : faut-il les aménager ou pas ? Si aménagement il y a, il faudra prévoir une augmentation du loyer. Les élus sont conscients que cette association est utile au territoire et qu'elle doit donc s'y maintenir. Ils vont réfléchir sur le devenir de ces locaux et donneront une réponse à l'association «Effet Frou-Frou » après les vacances d'été.

EMBAUCHE PERSONNEL CANTINE ET ECOLE :

Monsieur le Maire rappelle que le contrat d'accompagnement dans l'emploi de Melle Kelly VAN CUTSEM (volume horaire de 26 heures) arrive à expiration le 07 mars prochain. Par ailleurs, Ninon DOUTRE, embauchée en tant que fonctionnaire territoriale stagiaire pour un volume horaire de 35 heures, sollicite un temps partiel de droit à hauteur de 80 %, soit 28 heures. Compte-tenu de tous ces éléments, le conseil municipal, décide d'accéder à la demande de Ninon DOUTRE et de créer un poste d'adjoint technique (catégorie C) pour un volume horaire de 30 heures par semaine à compter du 08 mars.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN :

Monsieur le Maire explique qu'il s'est rendu, à la demande du géomètre, au quartier de la Breure pour une opération de bornage. Il a constaté que la parcelle concernée, avait récemment connu une mutation sans que la commune n'ait été questionnée en vertu de son droit de préemption. Or ce terrain présente justement un intérêt pour élargir la voirie et créer un parking. Après explications avec le notaire, Maître Borne et courrier aux propriétaires du terrain, Monsieur le Maire a fait valoir qu'il est en position d'intenter une action en nullité de l'acte. Une discussion avec les propriétaires est engagée afin de préempter ce qui est nécessaire à la commune.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2011 ET BUDGETS 2012 :

COMPTE ADMINISTRATIF M 14 EXERCICE 2011.

Monsieur le Maire présente le compte administratif M14 (budget général) concernant l'exercice 2011 :

- **Fonctionnement** : **Dépenses** : 553 336,42 € **Recettes** : 730 822,03 €
- **Investissement** : **Dépenses** : 956 012,70 € **Recettes** : 654 049,88 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce Compte Administratif 2011 et le Compte de Gestion M14. Puis décide de l'affectation du résultat qui se présente telle que le tableau ci-dessous :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		16 639,33		74 779,55	-	91 418,88
Opérations de l'exercice	553 336,42	730 822,03	956 012,70	654 049,88	1 509 349,12	1 384 871,91
Totaux	553 336,42	747 461,36	956 012,70	728 829,43	1 509 349,12	1 476 290,79
Résultat de clôture	-	194 124,94	227 183,27	-	33 058,33	-

Besoin de financement

227 183,27

A

Excédent de financement

-

Reste à réaliser

B

52 621,11

99 503,97

C

Besoin de financement

-

Excédent de financement

46 882,86

D = B - C

Besoin total de financement

180 300,41

Excédent total de financement

-

E = A - D

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

F

180 300,41

au compte 1068 Investissement

G

13 824,53

au compte 002 Excédent fonctionnement reporté

F + G = H

COMPTE ADMINISTRATIF M 49 EXERCICE 2011.

Monsieur le Maire présente le compte administratif M49 concernant l'exercice 2011:

- **Fonctionnement** : **Dépenses** : 62 213,28 € **Recettes** : 44 364,57 €
 - **Investissement** : **Dépenses** : 611456,42 € **Recettes** : 560 576,87 €

Il explique que la fin d'année a été difficile du point de vue trésorerie et que les rentrées attendues (notamment la TVA à reverser par l'ancien fermier) ne sont arrivées qu'en début d'année.

Le conseil municipal approuve ce Compte Administratif et le Compte de Gestion M49.

Enfin le Conseil décide de l'affectation du résultat qui se traduit par un besoin de financement d'investissement de 12 442,81 € et un déficit de fonctionnement reporté de 17 847,71 €, tel qu'il ressort du tableau ci-dessous :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés				38 436,74	-	38 436,74
Opérations de l'exercice	62 213,28	44 364,57	611 456,42	560 576,87	673 669,70	604 941,44
Totaux	62 213,28	44 364,57	611 456,42	599 013,61	673 669,70	643 378,18
Résultat de clôture	17 848,71	-	12 442,81	-	30 291,52	-

Besoin de financement

Excédent de financement

Reste à réaliser

Besoin de financement

Excédent de financement

Besoin total de financement

Excédent total de financement

12 442,81

-

B

-

-

12 442,81

-

F

de

G

A

C

D = B - C

E = A - D

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de - au compte 1068 Investissement

au compte 002 excédent fonctionnement reporté

BUDGETS 2012

Taux des contributions directes :

Taxe d'habitation : 12.96 %
 Taxe foncière (bâti) : 13.31 %
 Taxe foncière (non-bâti) : 89.15 %
 Cotisation Foncière des Entreprises : 18.22 %

Le produit fiscal total s'élève ainsi à 254 527 €

Budget Eau et assainissement 2012 :

- Investissement : 231 178,57 €
 - Fonctionnement : 103 227,28 €
 Voté à l'unanimité

Budget principal 2012 :

Investissement : 882 711,00 €
 Fonctionnement : équilibré à 678 936,53 €
 Voté à l'unanimité

TERRAIN MULTISPORTS



La commune a souhaité offrir à ses jeunes et moins jeunes un nouvel espace de jeux et de

loisirs.

En effet, suite aux différentes phases de travaux effectuées dans le quartier de l'école avec les nouvelles classes et la crèche intercommunale, l'ancien terrain de handball a été réduit de façon importante. Une fréquentation y perdure pourtant.

Ces terrains multisports servent aux jeunes de la commune, qu'ils viennent seuls ou en activité encadrée. Ces lieux sont pensés pour que les jeunes trouvent leur espace d'expression par les sports où ils auront plaisir à jouer et à partager ! Les enseignants pourront l'utiliser dans le respect des programmes, les entraîneurs de clubs pourront y coacher les jeunes. Le centre de loisirs intercommunal pourra aussi venir l'utiliser.

Ces types d'espaces sont conçus pour le partage avec des zones de jeux multiples, pour un ou plusieurs sports pratiqués simultanément. Ils sont en libre accès avec des panneaux de basket et filets multifonctions réglables pour moduler la difficulté selon la maturité des utilisateurs et favoriser la réussite quel que soit son niveau, pour découvrir la diversité par la pratique de sports différents sur un sol sportif en gazon synthétique souple et confortable. Il sera ainsi possible de pratiquer le football, le handball, le volley, le tennis,

le ballon et le badminton, le hockey sur gazon, le basketball...

Cet équipement et l'aménagement partiel de l'espace autour de la gare couteront environ 60 000€. Le chantier du terrain a débuté par un nivelage de la zone, puis la mise en place d'une couche de bitume. Ensuite, une entreprise spécialisée est venue poser les clôtures et filets pare ballons. Enfin l'assemblage des éléments du terrain se fait avec les buts, les rambardes, les panneaux de basket. Un gazon synthétique lesté de sable servira de revêtement.

Des rencontres avec les utilisateurs potentiels ont permis de cadrer le projet dans son contenu et son utilisation. Nous espérons que ce nouveau lieu de rassemblement sera respecté et ne posera pas de désagréments au voisinage.

Dans un avenir proche, nous envisageons de poursuivre les aménagements par la réfection des toilettes jouxtant le bâtiment de la gare, la pose de clôture pour délimiter les espaces et notamment régler le problème des stationnements gênants en cas de manifestations sportives ou culturelles. Nous prévoyons, pour Septembre 2012, 6 jeux de boules pour la longue.



BARRAGE DU TISSAGE

Le barrage du Tissage, construit au début des années 90, a beaucoup souffert et le temps est donc venu de le restaurer. Pour cela, la commune a fait appel à l'entreprise CAPSE afin de réaliser des études de mise en conformité.

Le barrage présente plusieurs utilités :

- ✓ relever la nappe phréatique pour le captage d'eau potable ;
- ✓ dériver une partie des eaux de l'Eyrieux vers la micro-centrale ;
- ✓ permettre le passage de canoës ;
- ✓ d'avoir un plan d'eau esthétique au cœur du village.



A la demande de la D.D.T (Direction Départementale des Territoires) et l'O.N.E.M.A (Office National des Eaux et Milieux Aquatiques), le barrage devra être conforme aux nouvelles réglementations et donc subir les travaux suivants :

- création d'une nouvelle passe à poissons afin de faciliter la «circulation» des poissons ;
- rallongement de la glissière à canoës actuelle afin de diminuer la hauteur à la réception ;
- modification du plan de grille de la micro-station : l'espacement des grilles en entrée sera réduit dans le but de limiter la mortalité piscicole à travers les turbines et un exutoire de dévalaison devra être créé ;
- obturation de la passe à dessablage.

Par ailleurs, le conseil municipal a décidé de confier à Monsieur Cuche, architecte, la maîtrise d'œuvre du projet. L'ensemble du projet devrait s'élever à 139 000€ plus 10% pour la maîtrise d'œuvre (Monsieur Cuche, CAPSE et l'entreprise Mathieu s'occupant du béton armé). Nous espérons le début des travaux pour l'automne.

EAU POTABLE, HAUT PRALY LA COSTE

La Commune a décidé d'entreprendre les travaux sur ce secteur pour améliorer la qualité d'eau potable distribuée et renforcer le réseau en créant un maillage entre les deux réservoirs R1 ET R2 (Sablouse et la Coste). Le but recherché est d'éviter les dysfonctionnements en période estivale, certains abonnés étant parfois en rupture d'alimentation l'été en cours de journée. Les travaux seront réalisés à partir de la dernière quinzaine du mois de juin pour une durée de six semaines.

Le raccordement se fera sur le réseau existant à partir du lieudit « Le Boucillon » pour rejoindre la route

Départementale N°2 (Route de St-Michel) jusqu'au cimetière pour remonter ensuite vers le réservoir de la Coste.

Ce sera donc sur le nouveau réseau onze habitations qui auront leur alimentation renforcée et un branchement pour une nouvelle habitation. Les travaux seront réalisés par l'Entreprise M.B.T.P de St-Sauveur-de-Montagut et l'entreprise VEOLIA prendra en charge quant à elle les branchements aux particuliers.

La gêne occasionnée par ces travaux sera de courte durée et avec la compréhension de tous, tout le quartier sera d'ici fin juillet sous pression !

MAISON DES ASSOCIATIONS

Les anciens logements au 1^{er} étage du bâtiment du Tissage abritaient l'école départementale de musique et l'Université Populaire. L'école de musique va déménager en septembre dans les locaux tout neufs et adaptés sur le site intercommunal du Moulinon.

Plusieurs associations (Université Populaire, B.E.E.D [Bassin de l'Eyrieux Environnement Développement], ASO Handball...) ont émis le souhait de pouvoir utiliser ces locaux désormais vides. Le conseil municipal, attaché à la vie associative locale et très souvent sollicité pour l'utilisation de salles de réunion ou d'activités, a décidé d'en faire l'équivalent d'une maison des associations.

D'importants travaux seront réalisés pour accueillir les associations qui en feront la demande. Au stade de l'avant-projet sommaire (APS), le budget s'élèverait à environ 60 000€. Cette somme comprend le changement des fenêtres, la dépose de cloisons existantes et le réaménagement des sanitaires, des sols, des peintures et de l'isolation etc...

Le sujet évoqué lors de la réunion du 8 juin dernier a permis de mieux cerner la demande des associations dont le siège « social ou administratif » se trouve sur notre commune. Nous espérons ainsi pouvoir renforcer et aider le travail de nos associations essentielles à la vie locale et au lien social. La remise des clés est espérée pour l'automne 2012.

LE SOU DES ECOLES DES OLLIERES SUR EYRIEUX



Le sou des écoles est une association loi 1901 à but non lucratif, gérée par des parents d'élèves bénévoles, qui œuvre toute l'année pour financer diverses activités pédagogiques menées par les enseignants (spectacles au théâtre, sorties au cinéma, intervenants extérieurs...), pour acquérir du matériel pédagogique et pour permettre à toutes les familles de faire partir leurs enfants en classe découverte à un faible coût.

Pour réaliser ces financements, le Sou des Écoles organise diverses manifestations dans le courant de l'année : le loto, la vente de sapins, la soirée dansante, la bourse aux livres/ jouets/ puériculture/ vêtements, le spectacle de fin d'année scolaire. Le Sou des Ecoles s'est enrichi cette année d'une activité nouvelle menée deux soirs par semaine par une maman d'élève bénévole, Lydie Cassier : l'atelier théâtre.

Le but de ces manifestations est d'assurer le financement des projets pédagogiques de l'équipe enseignante.

Cette année, le Sou des Ecoles a financé le goûter de Noël pour toutes les classes, l'acquisition d'une sono, prochainement le remplacement d'un vidéoprojecteur indispensable aux enseignants dans leurs pratiques de classe, les sorties à la journée de toutes les classes, l'achat de peinture et fournitures diverses dans le cadre du projet d'embellissement de la cour, les sorties au théâtre, l'achat de dictionnaires pour les CM2 qui partent au collège.

Grâce au dévouement des parents d'élèves bénévoles, le Sou des Ecoles espère bien continuer à

aller de l'avant. Nous vous invitons dès à présent à vous manifester auprès du bureau actuel pour préparer l'année scolaire 2012-2013.

Une classe découverte (classe neige – hiver 2013) se dessine à l'horizon pour les élèves du CP au CM2. Le Sou des Écoles participera au financement de ce beau projet mais il a besoin pour cela de l'aide de plus de parents d'élèves. Les enfants de l'école maternelle partiront aussi sur une journée.

L'assemblée générale du Sou des écoles se déroulera à la mi-septembre et permettra de faire connaissance, d'élire les membres du bureau, d'échanger sur les manifestations existantes et de prendre en compte de nouvelles idées dans le but de permettre à nos enfants de profiter des projets pédagogiques que mèneront les enseignants. Le Sou des Écoles, l'équipe enseignante et les élèves de l'école publique des Ollières-sur-Eyrieux remercient chaleureusement les personnes ayant fait un don cette année. Nous remercions aussi les commerçants qui chaque année répondent présents lors du loto. Un grand merci aux parents d'élèves qui s'investissent dans l'organisation des différentes manifestations et qui permettent ainsi à tous les élèves d'élargir leurs horizons culturels, à moindre coût pour chaque famille. Bienvenue aux nouveaux élèves et à leurs parents.

Nous remercions enfin les mairies de St Vincent de Durfort et des Ollières-sur-Eyrieux pour leur fidèle soutien financier.

Contacts :

Elodie Vocanson, Présidente : 04 75 29 04 69

Ninon Doutre, Secrétaire : 09 50 44 41 29

Céline BOULET, Trésorière

LE PARC SE RE-DECARCASSE



En 2003, le PNR (Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche) a lancé une campagne d'élimination de carcasses d'anciens véhicules : plus de 500 épaves ont disparu du paysage. Aujourd'hui, à la demande du territoire, le Parc propose de relancer l'opération.

Tous les véhicules à moteur sont concernés : voitures, camionnettes, motos, tracteurs, immatriculés ou non, avec ou sans carte grise. Les caravanes ne sont pas concernées, mais un recensement des besoins sera fait à cette occasion, permettant d'envisager une opération spécifique.

Les professionnels ne peuvent pas bénéficier de cette opération. Cette action, prise en charge par le Parc est gratuite pour les habitants et les communes. La seule contrainte est que les véhicules à enlever doivent

être accessibles depuis une voie empruntable par un camion de 22 à 26 tonnes et être localisés en bordure de voie, sans obstacle. Pour tout renseignement, contactez la mairie **avant le 1er Septembre 2012**. Les enlèvements devraient avoir lieu courant Octobre, Novembre 2012.

BATIMENT DE ROCHEBERG

Dans notre numéro du BIO de Janvier, nous vous informions de l'achat imminent de ce bâtiment par la commune pour un montant de 200 000€ avec le toit et les panneaux photovoltaïques qui devraient apporter environ 9 000€ à la collectivité. Dans la partie la plus proche de l'ex usine Inofils, Vivarais Habitat va réaliser 8 ou 9 logements sociaux dont 3 à 4 seront adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Pour la partie qui correspondait à l'usine à proprement parler, le conseil municipal a réfléchi sur son devenir. Après une rencontre, courant Mai, avec les professionnels du milieu médical (Médecin généraliste, infirmiers (ères), kiné, orthophoniste, podologue) pour savoir si ce site pouvait les intéresser, la création de ce que l'on pourrait appeler une maison médicale est envisagée.

La salle du rez-de-chaussée qui dispose d'une surface d'environ 250m² pourrait être répartie entre les différents utilisateurs autour d'une salle d'attente commune.

Le conseil municipal est très sensible à l'histoire du bâtiment et fera en sorte de conserver au maximum l'aspect de la façade côté rivière.

Un chauffage commun avec Vivarais Habitat sera étudié. Nous ne sommes pas encore en mesure de dire quelle énergie sera privilégiée.

Quant au «sous-sol» du bâtiment, son utilisation est conditionnée par les risques d'inondations. Nous étudierons les possibilités offertes par les coûts d'aménagement notamment.



PREMIER CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RAID UNSS

Notre territoire a été parcouru par de jeunes collégiens de toute la France les 6, 7, 8 juin derniers. L'UNSS (union nationale des sports scolaires) a organisé les 1ers championnats de France de Raid en Ardèche : 55 équipes de 4 collégiens se sont « affrontées » dans la bonne humeur. Ce RAID comprenait des épreuves de course d'orientation, de VTT, de tir à l'arc, de tir sportif, de kayak, de skike (contraction de ski et bike) et enfin de course à pied.



Les jeunes ont parcouru pas moins de 54 km au cours des trois journées sportives dont 40 km chronométrés et 14km de liaison.

-Le 6 juin entre Lamastre et Vernoux

-Le 7 juin entre Vernoux et St Michel de Chabrillanoux

-Le 8 juin entre St Michel et la vallée de l'Eyrieux



De Saint-Michel, ces jeunes sont descendus en courant par le chemin de la Ville, ont sauté dans leurs canoës pour descendre l'Eyrieux jusqu'à la plage du Chauvert, puis ils sont montés en courant vers la gare pour ensuite enfourcher leurs VTT afin de regagner le collège par la «Dolce Via» (ex CFD) où un pique-nique bien mérité les attendait.

La remise des prix a eu lieu au gymnase de l'Eyrieux. Le collège de l'Eyrieux avait sa propre équipe en course composée entre autres de deux jeunes Olliérois : Océane Charel et Martin Robert qui ont aussi participé aux championnats de France UNSS de canoë kayak dans le Pas de Calais en Mai.

Un grand bravo à tous ces collégiens sportifs et à leurs enseignants ainsi qu'aux organisateurs.

Quelques dates à retenir

14 JUILLET : Retraite aux flambeaux – Feu d’artifice – Bal Populaire

04 AOUT : Fête au cœur de l’Ardèche : Brocante/ vide grenier le matin à la gare – modélisme naval sous le pont – Marché nocturne – Descente aux flambeaux de canoës suivie du feu d’artifice et du Bal Populaire.

*Pour cette manifestation, nous acceptons de recevoir un peu d’aide de la part de nouveaux bénévoles !
Merci de le faire savoir en mairie si vous êtes intéressé.*

08 SEPTEMBRE : Forum des Associations au Gymnase de l’Eyrieux

09 SEPTEMBRE : 2^{ème} marathon de l’Ardèche – Vallée de l’Eyrieux – La Voulte – Le Cheylard.



15 SEPTEMBRE : l’Université populaire fête ses 10 ans à la gare.



Spectacle musical

Le samedi 27 Octobre, à la salle des fêtes de Ollières, dans le cadre de la programmation « les 3 saisons » de la communauté de commune Eyrieux aux Serres sera organisé un spectacle musical destiné plus particulièrement à un public de jeunes et d’ados (les adultes seront acceptés également !). « la Dernière Mesure » est un groupe qui pratique le rap, le hip hop. Des tendances punk dans les propos et l’attitude qui sont à mille lieux du « rap business » qui envahit les ondes A découvrir !

Semaine européenne de réduction des déchets :

Mardi 20, jeudi 22, vendredi 25 novembre ;

- Evènement festif et informatif avec la diffusion du film « Waste Land » avec l’Image Buissonnière.
- Un débat est prévu avec Mr René de Ciglié et l’Université Populaire.
- Bourse d’échanges
- Spectacles de cirque, repas avec les producteurs « Aux Sources »
- Projet Trimaran avec l’Effet Frou-Frou

Dernière minute : Suite à la dotation de postes supplémentaires pour l’Ardèche, nous avons le plaisir de vous informer qu’une 6^{ème} classe a été obtenue pour l’école publique des Ollières dès la rentrée de Septembre 2012.

Site internet de la Mairie :
<http://www.lesollieressureyrieux.fr>